



Cahier des charges Destination Affaires

Pour paraître dans les supports s'adressant aux organisateurs d'événements professionnels (meeting guide, onglet spécifique du site internet...), le partenaire s'engage à respecter les spécifications suivantes en fonction de son activité. Cette visibilité supplémentaire est réservée aux acteurs implantés sur le territoire de la SPL ayant souscrit à l'activité supplémentaire dans le bon de commande.

Salle de réunion avec Hébergement

- Avoir 1 référent groupes / affaires
- 1 site web avec mention « Séminaires »
- Engagement à répondre aux demandes dans les 48h
- 1 salle de réunion dédiée, équipée, insonorisée, sécurisée, d'une capacité minimum de 8 à 10 personnes, distincte de la salle de petits déjeuners.
- Equipement minimum nécessaire : tables et chaises confortables, liaison Wifi, vidéoprojecteur écran projection, système d'affichage (rail métallique...), paperboard, store d'occultation, vestiaire (service de bagagerie)
- Services : eau, papier, crayon à disposition
- Point pause permanent (café...)
- Si revente d'activités : disposer d'un N° d'immatriculation

Restaurants

- 1 référent groupes / affaires
- 1 site web avec mention Groupes / Séminaires
- Engagement à répondre aux demandes dans les 48h
- Espace dédié ou privatisable
- Capacité d'accueil minimum 20 personnes
- Service et menus dédiés

Lieux événementiels

- 1 référent groupes / affaires
- 1 site web avec mention Séminaires
- Engagement à répondre aux demandes dans les 48h
- Equipement minimum nécessaire : tables et chaises confortables, liaison Wifi, vidéoprojecteur écran projection, système d'affichage (rail métallique...), paperboard, store d'occultation, vestiaire (service de bagagerie)
- Services : eau, papier, crayon à disposition
- Point pause permanent (café...)
- Capacité à recevoir du public, en référence à la réglementation en vigueur, compte-tenu du site et de l'activité

Agences réceptives et événementielles

- 1 référent groupes / affaires
- 1 site web avec mention Séminaires
- Engagement à répondre aux demandes dans les 48h
- Avoir un N° d'immatriculation sur le territoire de la destination et une garantie financière pour les agences réceptives
- Attester d'une activité professionnelle
- Disposer d'un ancrage territorial sur la Destination avec un permanent sur place (agence commerciale, représentant...)

Activités Incentive

- 1 référent groupes / affaires
- 1 site web avec mention Séminaires
- Engagement à répondre aux demandes dans les 48h
- Capacité à recevoir du public, en référence à la réglementation en vigueur et compte tenu du site et de l'activité
- Capacité à produire une attestation d'activité professionnelle et commerciale

Traiteurs

- 1 référent groupes / affaires
- 1 site web avec mention Séminaires
- Engagement à répondre aux demandes dans les 48h
- Engagement à privilégier les produits locaux et de proximité et à privilégier la saisonnalité
- Engagement à participer à des salons, réunions, congrès en tant qu'acteur

Services

(Visites guidées, transport...)

- 1 référent groupes / affaires
- 1 site web avec mention Séminaires
- Engagement à répondre aux demandes dans les 48h

Nom :	Prénom :
Raison Sociale :	
Cachet de l'entreprise	Signature